

Mauguio, le 17 novembre 2016

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 16 novembre 2016

Procès-Verbal n° 211-161117

Présents :

☞ Membres du Bureau :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

☞ Membres du Comité Directeur :

Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Serge **RABIER**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGENT** (SGS)

Absents excusés :

Ordre du jour :

- | | |
|---------------------------|---|
| - Point sur l'activité | - Point sur les avions |
| - Point sur le procès SMA | - Point sur la formation et la sécurité |
| - Questions diverses | |

**La réunion est ouverte à 18:00
par Pierre SARTRE, Président**

1 - Point sur l'activité au 31 octobre 2016 (Gil PERRI)

2131 heures de vol enregistrées au 31 octobre, soit 131 h de plus que la courbe prévisionnelle de 2000 h, malgré une machine en moins depuis la mi-mai.

2 - Point sur les avions (Jacques TOUTAIN – Gilles REYNAUD)

♦ **F-GCIJ** : arrêté depuis la mi septembre suite à la rupture du bâti moteur. Des devis ont été demandés pour sa remise en état ; la réparation coûte 24 000 € pris en charge par l'assurance.
L'avion part à Bergerac et serait disponible au mieux pour la fin du premier trimestre 2017.

♦ **F-BVCY** : montage radio 8.33 récupérée de KI à prévoir

♦ **F-GNNI** : RAS

♦ **F-GOZZ** : mise à jour de la data base du GPS prévue ; siège à refaire ; remise en état de l'instrument « température carburateur »

♦ **F-HAFP** : mettre à jour la data base du GPS (à voir avec la SEAM Candillargues)

♦ **F-PCHM** : finalisation du montage de breakers à la place des fusibles

Compte tenu de l'arrêt prolongé prévu pour IJ faisant suite à la destruction de KI, le Comité Directeur a souhaité avoir une machine de remplacement afin de pouvoir assurer la formation, celle-ci n'étant plus possible avec 1 seul DR400-120.

Après avoir recherché des solutions de location, et ayant eu connaissance de la vente d'un DR400-120 par l'aéro-club d'Aix-en-Provence, il a finalement été décidé de saisir cette opportunité et d'acquérir cette machine pour un montant de 83 000 euros (F-GNNI).

Le chariot d'assistance pour déplacer FP et ZZ, et accessoirement les autres DR400, réalisé par 2 membres du Club, est opérationnel.

Merci à Christian et Bénédicte pour la réflexion, la conception et l'ingénierie.

3 - Point sur le procès SMA (F-GLHB) (Pierre SARTRE)

La procédure d'appel suit son cours ; le jugement aura lieu début janvier 2017.

4 - Point sur la formation (Pascal RIDAO)

Le manuel des opérations va être modifié/précisé concernant **la masse maximale** à calculer pour les avions en fonction des aérodromes particuliers (Langogne notamment).

Instructeurs : Simon HUARD est en cours de formation d'instructeur ; il devrait pouvoir assurer la formation des pilotes début 2017

Une nouvelle adhérente - Afaf CHEB - pilote professionnelle, est également en train de terminer sa formation d'instructeur.

5 - Point sur la sécurité (Pascal RIDAO - Philippe SERGENT)

Nouvelles règles d'emport carburant parues courant août 2016 (applicables depuis le 25 août 2016)

P. RIDAO a fait une communication sur ces nouvelles règles par le biais du Flash Sécurité n°9 ; pour rappel, cette nouvelle règle ainsi que celle relative au survol maritime, est affichée dans la salle de réunion/formation.

Givrage carburateur : suite à une déconvenue récente (heureusement sans gravité), P. RIDAO fera un Flash Sécurité pour rappeler la conduite à tenir en la matière.

Il est cependant rappelé qu'il existe une fiche sur le site du Club, rubrique « Documents pilote » - « Documents formation ».

6 - Questions diverses

a) équipement du Cessna 172 en IFR

Cette question a été soulevée par un membre du Club.

Un chiffrage sera demandé (équipement, maintenance), avec évaluation de l'incidence sur le coût horaire de la machine.

b) nouveaux inscrits depuis le dernier Comité Directeur

Rodolphe DIET, Philippe DELARROQUA, Mohamed MATAAR, Daniel SIINO, Pierre GIRARDOT, Frédéric GUICHARD, Tom CONSTANT, Djamel MANCER

Le Comité directeur leur souhaite la bienvenue et de bons vols.

c) Cotisation 2017

Il est d'ores et déjà rappelé à tous les membres que, pour pouvoir voler à compter du 1^{er} janvier 2017 à 00:00, ils doivent avoir versé leur contribution annuelle le 31 décembre 2016 au plus tard.

A défaut, les pilotes ne pourront pas prendre les clés tant que la cotisation 2017 ne sera pas réglée ... N'hésitez donc pas à passer au secrétariat pour cette formalité.

[La prochaine réunion est prévue début 2017](#)

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19:45

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général